

Extrait du Registre des Délibérations

DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN CREILLOIS ET DES VALLEES BRETHOISE

L'an deux mil vingt-cinq, le 7 avril à 18h30, heure légale, les Membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Bassin Creillois et des Vallées Bréthoise (SMBCVB), convoqués le mardi 1^{er} avril 2025, se sont réunis dans les locaux de la Communauté de Communes du Liancourtois Vallée Dorée (CCLVD) au 1 rue de Nogent à Laigneville, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales.

S'agissant d'une 2^e convocation suite à l'absence de quorum lors du Comité Syndical du 1^{er} avril 2025, le quorum n'était pas exigé lors de cette assemblée.

Membres en exercice : 31

Membres présents : 8

Etaient présents : Mmes DUBUISSON, LAMBRE, SVITEK, ALKAYA et MM. BOUCHER, CARON, BESSET, DAVENNE

Etaient excusés : Mmes DHOURY-LEHNER, BEN HAMOU, MOUSSATEN, PEREZ, SLIVINSKI, COQUELLE, VIARD, ZRARI et MM. RAZACK, BOSINO, DARDENNE, RUFFAULT.

Secrétaire de séance : Monsieur Frédéric BESSET

Vu, le Code Général des Collectivités territoriales,

Vu, l'arrêté préfectoral du 8 juin 2007 portant publication du périmètre du schéma de cohérence territoriale du « Grand Creillois,

Vu, l'arrêté préfectoral n° 13/2007 portant création du Syndicat Mixte du SCOT du Grand Creillois,

Vu, l'arrêté préfectoral en date du 15 mars 2016 modifiant l'arrêté préfectoral du 18 juillet 2007 portant création du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du Grand Creillois,

Vu, l'arrêté préfectoral en date du 21 septembre 2017 modifiant les statuts du Syndicat Mixte du Bassin Creillois et des Vallées Bréthoise.

Vu, l'arrêté préfectoral en date du 2 juin 2020 modifiant les statuts du Syndicat Mixte du Bassin Creillois et des Vallées Bréthoise.

Présentation du budget primitif 2025

Le budget de fonctionnement 2025 est en baisse de près de 15% par rapport à celui du Budget Primitif 2024 (451 000 € en 2025 contre 528 000 € en 2024). Il est composé à 47% des subventions perçues dans le cadre de l'élaboration des Plans de Déplacement Mutualisés, qui doivent être redistribuées aux EPCI participants.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Fonctionnement courant

Libellé	Nature	Proposition
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL		
Achats et prestations de service (adhésion ADICO, mise en œuvre RPGD, site internet)	6042	2 450,00 €
Carburant	60622	500,00 €
Alimentaire	60623	1 600,00 €
Fournitures administratives	6064	1 000,00 €
Location des locaux	6132	8 800,00 €
Charges locatives	614	5 200,00 €
Entretien et réparation du véhicule	61551	1 300,00 €
Assurances	6168	1 600,00 €
Formations	6184	800,00 €
Frais divers (péages, lavages, huile, etc.)	6188	250,00 €
Indemnité au comptable	6225	100,00 €
Frais de gestion des chèques déjeuner	6228	100,00 €
Annonces légales et insertion	6231	1 000,00 €
Chèques Cdhoc	6232	400,00 €
Communication et reprographie	6236	1 300,00 €
Frais de mission et déplacement	6251	1 200,00 €
Adhésions à l'agence Oise-les-Vallées et la Fédération Nationale des SCoT	6281	1 400,00 €
Convention de redistribution des subventions liées à l'élaboration des Plans de Mobilités et remboursement de l'affranchissement	62878	250 000,00 €
TOTAL 011		279 000,00 €

Dépenses de personnel

Libellé	Nature	Proposition
012 CHARGES DE PERSONNEL		
Convention de mise à disposition de personnel avec l'ACSO pour les années 2024 et 2025	6218	18 000,00 €
Cotisations FNAL	6332	100,00 €
Cotisations CNFPT et CDG	6336	1 100,00 €
Rémunération d'un agent non titulaire	64131	31 000,00 €
Supplément familial	64132	500,00 €
Autres indemnités (régime indemnitaire de l'agent non titulaire)	64138	21 000,00 €
Cotisations URSSAF	6451	16 000,00 €
Cotisations Caisses de retraite	6453	3 000,00 €
Versement aux œuvres sociales (CNAS)	6474	300,00 €
Adhésion et suivi Médecine du Travail	6475	300,00 €
Autres charges sociales diverses (chèques déjeuner)	6478	1 200,00 €
Autres charges (remboursements mutuelle, sncf, etc.)	6488	500,00 €
TOTAL 012		93 000,00 €

Autres postes de dépense

Libellé	Nature	Proposition
042 DOTATION AUX AMORTISSEMENTS		
Dotations aux amortissements	6811	78 670,78 €
TOTAL 042		78 670,78 €

Libellé	Nature	Proposition
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		
Intérêts et pénalités	6583	300,00 €
Gestion des arrondis	65888	29,22 €
TOTAL 65		329,22 €

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	451 000 €
---	------------------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Libellé	Nature	Proposition
001 DEFICIT D'INVESTISSEMENT 2024		
Déficit d'investissement	001	47 329,22 €
TOTAL 001		47 329,22 €

Etudes 2025

Libellé	Nature	Proposition
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Frais d'étude (étude environnementale)	2031	25000,00 €
TOTAL 20		25 000,00 €

Libellé	Nature	Proposition
204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT		
Participation Oise-les-Vallées	20421	52 000,00 €
TOTAL 204		52 000,00 €

Equipement

Libellé	Nature	Proposition
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Immobilisations corporelles (achat matériel)	21838	1 670,78 €
TOTAL 21		1 670,78 €

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	126 000 €
--	------------------

La section d'investissement 2025 est en baisse de près de 9% par rapport au Budget Primitif 2024 (126 000 € en 2025 contre 138 000 € en 2024).

RECETTES

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Libellé	Nature	Proposition
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		
Résultat de fonctionnement 2024	002	263 842,28 €
TOTAL 002		263 842,28 €

Libellé	Nature	Proposition
013 REMBOURSEMENT SUR CHARGES DE PERSONNEL		
Remboursement sur charges sociales	6479	157,72 €
TOTAL 013		157,72 €

COTISATIONS

Libellé	Nature	Proposition
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS		
Cotisation des membres du Syndicat Mixte	74751	145 000 €
Dont ACSO		101 500 €
Dont CCLVD		43 500 €
Solde FEDER pour élaboration PDM	74772	42 000 €
TOTAL 74		187 000,00 €

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		451 000 €
---	--	------------------

Les cotisations pour les membres du SMBCVB s'élèvent au total à 145 000 €.

Conformément à l'article 9 des statuts du SMBCVB, les modalités de calcul de la répartition entre les membres du SMBCVB donnent le partage suivant :

- ACSO : 70%
- CCLVD : 30%

Ces modalités sont détaillées en annexe.

Les cotisations sont ainsi les suivantes :

- ACSO : 101 500 €
- CCLVD : 43 500 €

Les cotisations des EPCI membres sont ainsi baissées de 21% par rapport au Budget 2024 modifié par décision modificatrice en décembre 2024 (145 000 € en 2025 contre 183 559,15 € en 2024).

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Libellé	Nature	Proposition
040 AMORTISSEMENTS		
Amortissement frais d'étude	28031	27 300,00 €
Amortissement participation Oise-les-Vallées	280421	48 000,00 €
Amortissement du véhicule	281828	2 500,00 €
Amortissement matériel informatique	281838	700,00 €
Amortissement matériel	28188	170,78 €

TOTAL 040	78 670,78 €
------------------	--------------------

Libellé	Nature	Proposition
010 DOTATIONS ET RESERVES		
Déficit d'investissement 2024	1068	47 329,22 €
TOTAL 040		47 329,22 €

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	126 000 €
--	------------------

Le budget primitif 2025 s'équilibre à un total de 577 000 €.

DECISION

Le Comité syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Valide le Budget Primitif 2025 du SMBCVB comme suit :

CHAPITRE	Proposition
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	279 000 €
012 CHARGES DE PERSONNEL	93 000 €
023 VIREMENT DE SECTION	0 €
042 DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	78 670,78 €
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	329,22 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	451 000 €
CHAPITRE	Proposition
001 DEFICIT D'INVESTISSEMENT 2024	47 329,22 €
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	25 000 €
204 SUBVENTION D'EQUIPEMENT	52 000 €
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 670,78 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	126 000 €
CHAPITRE	Proposition
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2024	263 842,28 €
013 REMBOURSEMENT SUR CHARGES DE PERSONNEL	157,72 €
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	187 000 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	451 000 €
CHAPITRE	Proposition
021 VIREMENT DE SECTION	0 €
040 AMORTISSEMENTS	78 670,78 €
10 DOTATIONS ET RESERVES	47 329,22 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	126 000 €

- Valide la participation 2025 des membres au titre du fonctionnement général du Syndicat Mixte, comme suit :
 - o ACSO : 101 500 €
 - o CCLVD : 43 500 €
- Autorise le Président à signer tout document s'y rapportant